



Pôle Territorial Sud
Service Aménagement Urbain

Affaire suivie par : Jean-François Souet - Tél. : 05.57.29.90.57
Philippe Darrieutort - Tél. : 05.57.29.90.12

COMPTE RENDU DE REUNION

■ **OBJET** : Villenave d'Ornon - Présentation du projet de réaménagement de l'avenue Fernand
Coin entre le giratoire Castelnau/Foch et l'avenue des Pyrénées

Réunion publique du 26 avril 2023

Début réunion : 18h30
Fin réunion : 20h45

Animateur : Jean François Souet, PT Sud BM
M. PUJOL adjoint au maire

Rapporteur : Jean François Souet, PT Sud BM
Philippe Darrieutort PT Sud BM

■ PARTICIPANTS

Présents :

- M. Pujol élu
- Mme Beau-Poncie élue
- Mme Lemaire élue
- M. Ferrand Mairie DST
- Les riverains (60 personnes environ)
- M. Souet, chef de projet, BM
- M. Darrieutort, chargé operation, BM

Excusés :

- M. Poignonnac maire

1 INTRODUCTION

La présente réunion publique s'inscrit dans le cadre de la concertation réglementaire qui est en cours sur ce projet au titre du Code de l'Urbanisme en raison du montant prévisionnel de l'opération toutes maîtrises d'ouvrage confondues estimé à 4M€ TTC. Elle est menée par Bordeaux Métropole en lien avec la ville de Villenave d'Ornon. Elle est ouverte depuis le 27 mars 2023 et se clôturera courant juin.

Des registres sont à disposition du public en mairie et au Pôle territorial sud de Bordeaux Métropole afin que les usagers y mentionnent leurs observations. Il est également possible de faire des remarques sur le site de la participation en ligne de Bordeaux Métropole.

Il est précisé qu'une délibération du conseil métropolitain ouvre cette concertation et en fixe les conditions. Le bilan de cette concertation sera validé lors d'une séance du conseil de Bordeaux Métropole.

Le projet de création d'un aménagement cyclable sur cette voie est en cours de conception et il est présenté dans son état d'avancement intermédiaire, document annexé au présent compte rendu à l'appui.

Le premier volet du document présenté concerne l'objet, la description des modalités, et la durée de la concertation.

Le deuxième volet fait un état des lieux de la voie, et fait ressortir les principaux enjeux à traiter.

Pour finir, le troisième volet, fait des propositions d'aménagement par section et propose une variante avec création de stationnement supplémentaire.

A la suite de cette présentation, une séance d'échanges a permis de traiter les principales questions abordées par les personnes présentes tels que suit en résumé. Le présent compte rendu est une synthèse des échanges qui ont eu lieu et n'a pas vocation à restituer telle que chaque intervention car certaines se recoupaient et d'autres à la marge étaient éloignées du sujet de la réunion publique.

Les réponses sont apportées par Monsieur Pujol adjoint au Maire et les représentants de Bordeaux Métropole.

Les différentes remarques seront prises en compte dans la poursuite des études.

En conclusion, M. Pujol souhaite qu'après la réalisation de l'étude préliminaire, Bordeaux Métropole présente à nouveau le projet plus avancé à la population.

Secteurs	QUESTIONS / REPONSES APPORTEES
<i>En général :</i>	<ul style="list-style-type: none">• Une sensation de flux de véhicules plus importants que les comptages présenter.• La variante présentée avec création de stationnement n'est pas souhaitée par les personnes présentes.• Le phasage des travaux et l'impact sur la circulation devront être regardés très tôt dans la poursuite des études afin d'en limiter l'impact.• L'estimation du temps de chantier devra être précisée.• Le projet ne pourra pas se réaliser sans les acquisitions foncières nécessaires. Les riverains sont en attente de précisions pour connaître exactement les emprises qui seront concernées.
<i>Section 1 :</i> <i>(Pyrénées/Fernand Granet)</i>	<ul style="list-style-type: none">• Pour des questions de sécurité de visibilité et de continuité d'aménagement il est convenu que la piste cyclable continuera jusqu'à l'avenue des Pyrénées en bidirectionnelle au nord de la voie.• La présence d'espaces verts est souhaitée. Les élus demandent des espaces verts que l'on puisse entretenir facilement et non franchissables par les véhicules.

	<ul style="list-style-type: none"> • Un besoin de sécuriser les traversées piétonnes pour favoriser les échanges entre les quartiers sud et nord est identifié. • Les riverains confirment qu'il est nécessaire de rendre accessible aux personnes à mobilité réduite les arrêts de bus • Certains riverains font le constat de vitesses excessives et demande des dispositifs pour apaiser la circulation. • Pour donner suite à la régularisation foncière à venir avec le projet, le riverain du N° 4 nous interpelle sur sa future problématique de pouvoir stationner son véhicule chez lui.
<p style="text-align: center;">Section 2 : (Fernand Granet/Foch-Castelnau)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les riverains et élus demandent de limiter la vitesse sur la voie verte à 20 km/h à cause de la cohabitation avec les piétons en particulier sur le franchissement de la voie ferrée (pente importante). Ce point sera pris en compte dans la poursuite des études. • Une demande de places de stationnement complémentaires est faite du côté du cabinet médical rue Fernand Granet.